



POLITIQUE HANDICAP ET ACHATS RESPONSABLES

# CHARTRE

## POLITIQUE HANDICAP ET ACHATS RESPONSABLES

### Recourir au secteur adapté et protégé...

C'est soutenir l'emploi de personnes handicapées, quelle que soit leur déficience.

C'est s'inscrire dans la continuité de notre Politique Handicap, en s'appuyant sur une Politique Achats efficace économiquement et responsable socialement.

C'est porter les quatre principes d'action de notre groupe :

- S'engager dans une démarche de performance durable,
- Développer la culture du service,
- Promouvoir l'initiative et l'esprit d'entreprise,
- Favoriser la proximité et tirer parti de la diversité.

**Jean-Luc Vergne,**  
directeur général  
Ressources Humaines,  
membre du directoire  
de BPCE

**Arnaud Minvielle,**  
directeur général  
de BPCE Achats

Par la présente Charte, chaque entreprise du Groupe BPCE s'engage à développer :

### UNE AMBITION PARTAGÉE ET CONCERTÉE

- Porter le projet au plus haut niveau,
- Accompagner et piloter sa mise en œuvre,
- Faciliter et arbitrer les opportunités,
- Soutenir les initiatives collectives et individuelles.

### UNE APPROCHE PLUS HUMAINE

- Dépasser nos préjugés sur le handicap,
- Favoriser l'employabilité des personnes handicapées éloignées du marché du travail,
- Respecter et écouter les spécificités de ce secteur.

### UNE DÉMARCHE AU COEUR DE NOS RÉGIONS

- Soutenir la création et les mutations du secteur adapté et protégé,
- Favoriser le développement de bassins d'emploi,
- Mutualiser nos besoins, nos savoir-faire, nos moyens.

### UN PACTE SOLIDAIRE POUR CONSTRUIRE LA CONFIANCE

- Innover dans nos relations Fournisseurs par un accompagnement adapté,
- S'inscrire dans une relation pérenne, loyale et durable,
- Professionnaliser, développer la compétitivité et l'efficacité opérationnelle des fournisseurs du secteur,
- Coopérer avec les associations, les institutions et autres donneurs d'ordre.

